



# La Santé des abeilles Drômoises

## Section Apicole du GDS26

L'objectif de la Section Apicole du GDS26 est l'amélioration de l'état de santé du cheptel apicole drômois. Ses missions sont réalisées en relation avec la Direction Départementale de la Protection des populations de la Drôme (DDPP26) et en lien avec les organismes départementaux, régionaux et nationaux compétents dans le domaine de la santé des abeilles. Les actions techniques sont réalisées avec l'appui du Conseil Départemental de la Drôme (CD26), des EPCI et entreprises partenaires.

- Veille technique et information des apiculteurs dans le domaine de la santé de l'abeille,
- Cours d'apiculture et journées d'information,
- Organisation des plans de lutte notamment contre le varroa et le frelon asiatique,
- Aides à l'acquisition de médicaments pour la prophylaxie des ruchers contre le varroa.

**Au 01/06/21, la Section regroupe 594 apiculteurs.**

### Gouvernance :

Un Conseil d'Administration composé de :

- 15 apiculteurs drômois élus pour 3 ans,
- Le Président du GDS26,
- Membres consultatifs : le directeur de la DDPP26 et le vétérinaire conseil.

Un bureau exécutif de 5 membres



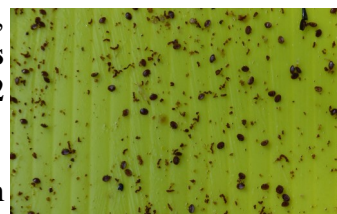
## Plan de lutte contre la varroose : un PSE dynamique !

La **varroose**, est une maladie parasitaire **grave**, très **contagieuse** qui atteint les abeilles adultes et le couvain. Elle est due au développement et à la multiplication d'un **acarien** ectoparasite : *Varroa destructor*.

La SA GDS26 gère ce programme de lutte contre Varroa et les membres qui adhèrent au PSE (Programme Sanitaire d'Élevage) s'engagent à appliquer les recommandations prophylactiques et peuvent bénéficier de conseils pour garantir un cheptel sain (visites sanitaires, formation à la mise en œuvre de traitements, accès aux médicaments...). **En 2021, le CD 26 accompagne de nouveau les apiculteurs drômois par une aide de 2,50 €/ruche déclarée s'ils effectuent 2 traitements par an.**

Le vétérinaire conseil de la SA GDS26 anime un réseau de 7 TSA (Technicien Sanitaire Apicole) pour visiter les ruchers et apporter les conseils pour lutter contre les risques sanitaires.

**En 2021, 357 apiculteurs ont commandé des traitements pour lutter contre le varroa.**



Chute de varroas en fond de ruche

[www.santeabeille26.fr](http://www.santeabeille26.fr)

*Pour adhérer à l'association, contactez la :*

**Section Apicole du GDS26 - 145 Avenue Georges Brassens-26500 BOURG-LES-VALENCE ;  
Tél : 04 75 78 48 30 ; Email : [gds26@reseaugds.com](mailto:gds26@reseaugds.com)**

## Les services aux apiculteurs

### → L'information :

La Section Apicole organise chaque année, des réunions d'information sanitaire. L'objectif est d'informer les apiculteurs sur les bonnes pratiques à appliquer pour prévenir, détecter ou traiter des maladies comme la loque américaine, la loque européenne, la varroose.

- L'information des adhérents est également assurée par l'envoi de lettres d'informations, de bulletins et du site internet ([www.santeabeille26.fr](http://www.santeabeille26.fr)),
- En cas de crise sanitaire ponctuelle, des alertes sont envoyées par mail,
- Récupération des médicaments usagés pour leur destruction dans les conditions normalisées,
- Abonnement préférentiel à la revue « La santé de l'Abeille », éditée par la FNOSAD,
- Contrat d'assurance « groupe », négocié avec Groupama,

En 2021,

243 adhérents sont abonnés à « La Santé de l'Abeille »

En 2021,

499 adhérents ont souscrit à l'assurance (Groupama)

## Initiation et formation apicole au lycée du Valentin (Bourg-lès-Valence)

Chaque année une formation sur 12 journées, calées sur le développement des colonies de février à septembre, permet de découvrir ou d'approfondir les techniques pour exploiter durablement un rucher. Cette formation, assurée par des apiculteurs bénévoles, est un succès : chaque année plus de 40 personnes s'inscrivent.

Tous les deux ans, près de 20 apiculteurs suivent un stage d'élevage de reines organisé sur deux week-ends de printemps. La dernière session a eu lieu les 22-23/05 et 29-30/05/2021.

Pour s'inscrire : [gds26@reseaugds.com](mailto:gds26@reseaugds.com)

Les pré-inscriptions pour 2022 sont ouvertes !  
N'hésitez pas à nous contacter !



## La lutte contre le Frelon Asiatique

Depuis 2013, un plan initié et piloté par la SA GDS26 organise la lutte contre ce prédateur et les menaces pour notre environnement :

- Menace pour la biodiversité : la prédation exercée par le frelon asiatique concerne non seulement l'abeille domestique mais plus largement tous les insectes !
- Menace pour la santé publique : dans 50% des cas les nids se trouvent en zone urbaine ou péri-urbaine : risque de piqûres !
- Menace pour l'abeille domestique : prédation, stress, arrêt de butinage, mort des colonies.

Trois axes organisent ce plan :

→ Sensibilisation et information du public pour inciter au signalement de la présence de frelon asiatique. Depuis 2019, en partenariat avec la FRGDSRA (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire de Rhône-Alpes), la gestion des signalements est centralisée sur le site : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr),

→ Surveillance et repérage des nids par un réseau de référents bénévoles formés parmi les adhérents de la SAGDS26,

→ Destruction des nids par des professionnels spécialisés en convention avec la SAGDS26,

**En complément, une campagne de piégeage des fondatrices sur le site CNR est engagée depuis mi-mars jusqu'à fin juin.**



### Bilan 2020 :

- 209 nids gérés et détruits sur 71 communes drômoises.

### Les partenaires financiers :



DRÔME EN HERITAGE



**La lutte est collective et seul un partenariat fort avec tous les acteurs locaux assurera la réussite de ce plan.**